

Traduire, un enjeu vital pour l'enfant

La socialisation à l'épreuve de la traduction

Évelyne Pivard-Boubakri

Introduction

Ayant exercé la médecine dans un service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) pendant plus de vingt ans, j'ai reçu des parents d'origines et de cultures diverses et j'ai pu ainsi observer, accompagner et soutenir différents modes d'exercice de la parentalité. Dans le cadre de mes missions, j'effectuais des consultations de médecine préventive en faveur d'enfants d'âge préscolaire, ainsi que des bilans de santé pour les enfants de petite et moyenne section de maternelle. La question de la socialisation primaire des enfants s'est donc trouvée au cœur de ma pratique. J'ai progressivement acquis la conviction que ces enfants, qui voyaient leurs repères originaires bousculés par la confrontation à un environnement entièrement nouveau, devaient développer une activité que je qualifie de « traduction » afin de lutter contre la déstabilisation psychique en résultant. Cette hypothèse a constitué le point de départ de mon travail de recherche.

Ma démarche relève donc d'une conceptualisation après coup de ma pratique. Le protocole de recueil de données de ma recherche repose sur une sélection subjective de situations cliniques qui m'ont particulièrement touchée, pour des raisons dont je dirai quelques mots en fin d'article. C'est ainsi que, dans la situation que je vais présenter, j'ai pris de façon inhabituelle des notes assez détaillées le lendemain de la consultation, en plus des notes habituelles de consultation, mêlant éléments factuels et premiers éléments d'élaboration. Je n'avais alors pas encore de projet de recherche précis. Ce sont ces éléments sur lesquels j'ai travaillé et qui m'ont permis de constituer un récit clinique. À partir d'une démarche clinique d'orientation psychanalytique (Blanchard-Laville, Chaussecourte, Hatchuel et Pechberty, 2005), je propose donc de mettre en évidence une « activité de traduction » chez deux enfants filles de cinq et dix-sept mois exposées à un discours maternel en apparence confus et incohérent.

Dans cette situation, je montrerai comment les professionnels ont dû contenir leurs propres projections et oser miser sur les ressources parentales et familiales pour offrir un accompagnement qui s'est avéré respectueux et contenant pour les enfants et leur famille. Je me référerai

aux travaux de Piera Aulagnier (1975) pour tenter d'appréhender les éléments d'une posture professionnelle « enveloppante ».

Enfin, je m'appuierai sur les travaux psychanalytiques de différents auteurs pour décrire ce que j'appelle « capacité de traduction » et soutenir l'hypothèse que si cette activité traductrice paraît plus fortement sollicitée chez les enfants grandissant en milieu bi- ou multi-culturel, elle pourrait être généralisable à tout nourrisson et posséderait donc un caractère anthropologique. Je postule en outre que les professionnels des métiers du lien, en particulier les soignants, sont amenés à renouer avec cette compétence acquise dans la toute petite enfance pour faire face aux situations complexes dans lesquelles ils sont eux-mêmes déstabilisés et qu'ils ne comprennent pas d'emblée.

Une première consultation chaotique

Mme A., originaire du Sénégal, vient d'emménager dans un F4 avec les deux petites filles de cinq et dix-sept mois nées de son union avec un compagnon d'un autre pays d'Afrique subsaharienne rencontré en Espagne au cours de son parcours migratoire. Elle a traversé l'enfer du désert, de la dangereuse vie de femme africaine seule sur la côte marocaine avant la grande traversée pour l'Espagne. Ses papiers y sont alors gardés par la femme qui l'accueille et la fait travailler chez elle, la dissuadant de partir avec le compagnon rencontré, au prétexte qu'il n'est pas sénégalais comme elle. Elle finit pourtant par le rejoindre et gagner la France. Elle a laissé derrière elle au Sénégal une enfant âgée à ce moment-là de sept ans, mise à l'abri de son premier mari violent et confiée à la grand-mère. Secouée de pleurs, elle exprime en boucle sa souffrance passée et son inquiétude pour cette enfant. Elle décrit alors sa vie en France, une vie d'errance et de cauchemar, dans la rue avec son compagnon, et exprime sa détresse en ré-évoquant en flash-back de façon répétitive deux fausses couches honteusement évacuées dans le hall d'une gare, puis un court séjour à l'hôpital avant de retrouver la rue. Son discours se fige et elle ressasse. Quelques questions lui permettent de reprendre le fil de son récit. Elle raconte qu'une année plus tard, toujours sans domicile fixe et sans papiers, elle met au monde une petite fille et est contrainte à la sortie de la maternité d'accepter un hébergement instable, d'hôtel en hôtel, avec son bébé mais sans le papa, sous la menace du placement de l'enfant. Le papa travaille et continue à prendre soin d'elles, cherchant activement un logement stable. « *Il est gentil* », dit-elle de lui. Une femme française rencontrée dans la rue la réconforte par de petits cadeaux alors qu'elle est à nouveau enceinte. La petite fille née peu après se prénommera comme elle. Enfin le papa obtient un grand appartement, tout beau, et la famille est réunie. Elle n'arrive pas à l'investir, se sentant coupable d'en profiter alors que ses compagnes d'infortune n'ont pas cette chance. Elle semble perdue, pleurant et ressassant toute cette souffrance accumulée, répondant à mes questions par bribes entrecoupées de longs

silences vides et de moments d'absence. Cette femme me paraît en état de stress post-traumatique.

Lors de ce premier entretien qui a lieu moins d'une semaine après son arrivée dans son nouvel appartement, je suis frappée par le décalage entre le comportement très perturbé de la mère et l'état calme et relativement paisible de ses deux petites filles. La mère pleure en se lamentant bruyamment, puis peut se figer en rompant le contact avec moi avant de se mettre à hurler de façon complètement disproportionnée sur sa fille aînée qui fait maladroitement tomber quelques jouets. Elle crie pour exiger de sa fille – toute petite – une sagesse absolue, ne supportant pas le moindre bruit, la menaçant de la renvoyer à l'hôtel. Celle-ci ne paraît pas s'en soucier outre mesure et continue à explorer avec calme les jouets mis à sa disposition. C'est ce comportement inhabituel d'exploration calme de l'enfant qui m'interpelle. En effet, dans mon expérience, les enfants soumis à de telles injonctions violentes réagissent soit en s'agitant et en provoquant les adultes, soit en tentant de se protéger par une attitude de retrait relationnel et de repli, ce qui suscite chez moi l'envie de recadrer strictement l'enfant ou au contraire d'adopter une posture maternante. La petite fille, elle, continue à explorer ce nouvel environnement, sans bravade, semblant guidée par sa seule curiosité. Elle reste attentive à sa mère, lui jetant par moments des regards inquiets, et revenant près d'elle en fin de consultation pour lui caresser la joue d'un petit geste tendre qui me pousse à verbaliser la souffrance de sa maman et à la rassurer. Le bébé est éveillé et calme dans les bras de sa mère. Là encore, je n'observe chez elle ni retrait relationnel, ni agitation désorganisée, mais seulement, comme chez sa grande sœur, une attitude d'écoute à nos échanges. Les deux enfants se laissent d'ailleurs examiner sans difficulté et je ne garde aucun souvenir de pleurs ou de manifestations de détresse de leur côté, ni d'attitude contre-transférentielle de réconfort à leur égard de mon côté.

Un accompagnement de la famille par l'équipe de PMI, soutenue par l'éducateur de l'association qui gère le logement, se met en place avec des soins psychiques pour la maman, un accueil en halte-garderie pour l'aînée des enfants, un suivi à domicile par la puéricultrice et des points réguliers en équipe.

Une évolution qui donne à réfléchir

Je revois la maman et les deux enfants en consultation au bout de trois mois, la maman va mieux, elle est sous psychotropes et se rend mensuellement en consultation au Centre médico-psychologique du secteur. Il n'y a plus la discontinuité initiale dans son discours qui est cohérent et adapté à la réalité du moment présent. Nous discutons de démarches à faire pour la santé de sa fille aînée. Elle en perçoit maintenant l'importance et se reproche de les avoir négligées et différées, témoignant ainsi de son ajustement aux besoins de son enfant. Cette petite fille s'est par ailleurs

très bien adaptée en halte-garderie où elle est accueillie régulièrement. La plus jeune va bien et est décrite comme plus bruyante et plus active, ce dont sa mère ne manque pas de se plaindre. Cette évolution du comportement de la cadette – qui commence à se déplacer et à manifester son désir – et la bonne adaptation sociale de l'aînée – confirmée par mes collègues qui assurent le suivi de la famille – me confortent dans mon sentiment que ces enfants bénéficient d'un environnement familial « suffisamment bon », au sens de Winnicott. Ces éléments cliniques me semblent en effet le signe d'un sentiment de sécurité suffisant chez les enfants, nécessaire pour pouvoir explorer le monde à quatre pattes en s'éloignant de la mère ou investir un lieu extérieur comme une halte-garderie en s'intégrant à un groupe. Comment ces deux petites filles ont-elles pu développer un tel sentiment de sécurité ?

Je suis frappée lors de cette deuxième rencontre, par la répétition des termes utilisés par la maman pour s'adresser à ses filles en les appelant au calme : « *il faut du respect / c'est important le respect / tu dois respecter* ». Je me demande alors comment ont fait ces enfants, soumises à l'errance de leurs parents, à la fuite psychique intermittente de leur mère hors du temps et de l'espace présents, pour résister aux accès de violence sporadique auxquels elles ont été exposées. Il me semble que ces petites filles, certes réceptrices des accès de colère de leur mère excédée, ont malgré tout su dénicher l'intensité de la sollicitude maternelle derrière les cris intempestifs. Lors de la première consultation, j'ai pu moi-même percevoir la vigilance maternelle camouflée sous les abondantes vitupérations lorsque la maman, s'extrayant de ses visions cauchemardesques et de son état de sidération, a manifesté son inquiétude pour un point de détail de la santé de sa fille aînée et m'a interrogée sur ce qu'elle devait faire.

Je fais alors l'hypothèse que, tout comme moi, les enfants doivent être capables d'effectuer un certain travail de traduction du discours maternel dont les maladresses apparentes, choquantes pour les professionnels, sont rectifiées et transformées en propos identifiants, au sens de P. Aulagnier (1975). Quand la mère dit : « *si tu continues à faire du bruit tu vas retourner à l'hôtel* », ses petites filles sont capables d'entendre « *j'ai peur qu'on vous enlève à moi si je ne montre pas que je sais m'occuper de vous* ». En effet, revenait sans cesse dans les propos initialement peu cohérents de la mère la peur du placement de sa fille aînée dont elle s'était sentie menacée quelques mois auparavant quand elle était à la rue. Il me semblait que ce qui primait pour elle, malgré son profond mal-être, c'était le besoin de montrer aux professionnels qu'elle était une « bonne mère » capable de se faire obéir. C'est en tout cas comme cela que j'ai traduit son comportement manifeste et le peu de retentissement de ses propos violents sur les enfants.

Toutes les situations perçues comme violentes pour les enfants n'évoluent bien sûr pas de façon aussi idyllique. Des éléments déterminants ont grandement contribué à l'évolution favorable dans la situation présentée, tels que la présence d'un père constamment décrit par la mère comme

attentif et fiable, l'étayage solide des professionnels, la concertation et la collaboration pluridisciplinaire. Mais il existe aussi à mon sens des éléments du discours de cette mère qui contribuent à « envelopper » ses enfants, au sens de Didier Houzel (2005/2010).

De l'interprétation à la traduction

Dans *La violence de l'interprétation*, P. Aulagnier (1975) décrit l'effet d'anticipation du discours maternel qui impose à *l'infans* (celui qui ne parle pas) son interprétation du monde. C'est cela qu'elle qualifie de violence primaire : l'enfant reçoit un « prêt-à-penser » fourni par son parent, qui lui est nécessaire pour développer l'activité de penser, mais qui est soumis au désir parental. Il y a donc, du côté de l'enfant, un besoin de ce qui fait violence pour accéder au statut de sujet. Mais il faut également, du côté du parent, un ajustement constant de son activité d'interprétation à ce qui émerge de la capacité propre de l'enfant, faute de quoi les pensées de l'enfant risquent d'être aliénées et son accès à un monde intérieur, secret, barré. C'est ce que P. Aulagnier appelle la « violence secondaire ». Ce risque d'appropriation parentale de la pensée de l'enfant est limité par un contrepoids puissant, le discours social, dont le parent est le porte-parole, et qui projette sur *l'infans* la même anticipation que celle du discours parental. Ce discours comporte de la même façon un prêt-à-penser qui offre à l'enfant des points d'ancrage dans son modèle culturel. C'est ce que P. Aulagnier appelle le contrat narcissique, ce pacte entre le groupe et le sujet. C'est un pacte gagnant-gagnant : le groupe pré-investit l'enfant pour assurer sa pérennité et lui offre en échange une place que ses parents sont tenus d'investir, ce qui limite de part et d'autre le risque d'appropriation de l'enfant.

Je fais donc l'hypothèse que c'est le respect réciproque de l'investissement de l'enfant par ses parents et par le groupe social auquel ils appartiennent qui contribue à « faire enveloppe » pour l'enfant, en référence au concept développé par D. Houzel (2005/2010). Dans cette perspective, j'ai cherché à repérer des signes d'un contrat équilibré dans le discours maternel de la situation évoquée. Ainsi, quand la mère enjoint ses deux petites filles de façon répétée au respect, en insistant sur ce mot, elle leur laisse entendre qu'elle n'est pas seule garante des règles, qu'elle se plie aux règles sociales du groupe culturel qui n'est pourtant pas son groupe d'origine. En adressant le mot *respect* à ses enfants, en français, devant un représentant institutionnel, elle signifie simultanément à tous qu'elle adhère aux règles de ce pays, par exemple la règle qui impose de protéger son bébé des dangers de la rue en allant vivre à l'hôtel même s'il faut pour cela être séparée du père. Elle signifie également à ses filles qu'elle les autorise à investir ce pays comme le leur en respectant les règles, ce qui leur permet d'explorer le monde extérieur sans se sentir en danger. J'en conclus qu'elle accepte d'investir la place assignée par le groupe social à ses filles, respectant ainsi

les termes du « contrat narcissique », même si j'entends aussi une demande de respect à son égard, elle qui a su traduire l'injonction d'aller à l'hôtel sans son compagnon sous la menace d'un placement comme une règle à respecter.

P. Aulagnier décrit le redoublement de violence que constitue ce qu'elle nomme le « langage fondamental », ce déjà-là du discours qui lie un signifiant à un affect et en constitue une interprétation (Aulagnier, 1975, p. 158). Le signifiant « respect » en est un exemple, me semble-t-il. Le déjà-là du discours est contenu dans la langue et la culture du groupe social auquel appartiennent les enfants et leurs parents. Il se complexifie probablement dans les situations de migration et oblige le sujet à établir des ponts, à traduire doublement ce discours, d'un monde à l'autre, et non plus seulement du monde intérieur vers le monde extérieur. C'est ce que fait cette mère, me semble-t-il, en offrant à ses filles le mot *respect* comme signifiant « passerelle » entre les mondes auxquels elle est confrontée et dans lesquels elle a pourtant été bien malmenée.

Du côté des professionnels – qui constituent des représentants du groupe –, il s'agit aussi de proposer aux enfants et à leurs parents une place à investir. Ils doivent à mon sens pouvoir accueillir les propos de leurs usagers et en extraire un sens structurant pour l'enfant pour être en capacité d'accompagner les familles de façon respectueuse, « enveloppante », c'est-à-dire pour leur permettre de construire leur propre structure contenant à partir des forces qui les animent de l'intérieur et qui constituent potentiellement leurs ressources les plus solides. Dans le cas contraire, ils risquent d'exercer à leur tour cette « violence secondaire » délétère pour l'enfant qui peut conduire de la même manière à la rupture du contrat. Pour en limiter le risque, je postule qu'il faut qu'ils fassent appel à une certaine capacité de traduction, issue de la toute petite enfance, et dont ils ont su conserver l'usage.

La capacité de traduction, une compétence anthropologique ?

Dans *Totem et Tabou*, en se basant sur ce qu'a montré la psychanalyse, Freud affirme qu'« il n'y a pas de processus psychique plus ou moins important qu'une génération [ne] soit capable de dérober à celle qui la suit » (Freud, 1913/1981, p. 182). Il infère pour cela l'existence, dans l'activité spirituelle inconsciente de l'homme, d'un « appareil qui lui permet d'interpréter les réactions d'autres hommes, c'est-à-dire de redresser, de corriger les déformations que ses semblables impriment à l'expression de leurs mouvements affectifs » (*Ibid.*). D'après David Benhaïm (2012), *Totem et Tabou* est la seule œuvre de Freud qui mentionne cet « appareil à interpréter ». Cette idée de Freud va être reprise plus tard par René Kaës (1995) qui va situer cet appareil de transformation, non pas au niveau de l'Inconscient, mais du Préconscient. Pour lui, Préconscient, activité parlante et intersubjectivité sont fondamentalement liés grâce à la fonction de porte-

parole de la mère qui est la condition et le modèle de l'appareil à signifier/interpréter de l'enfant. La capacité de traduction de l'enfant se forgerait donc, si l'on suit R. Kaës, dans ses tout premiers liens en s'appuyant sur la propre activité préconsciente de son parent nourricier. « La fonction traductrice/interprétative du Préconscient se fonde sur le maintien de cet écart transitionnel entre une tautologie qui répéterait le même et un insensé qui ne dirait que l'inconnu inaccessible », conclut cet auteur (Kaës, 1995, p. 481). Avec cette définition de R. Kaës, on entrevoit comment l'écart perçu entre monde familial et monde étranger pourrait déterminer chez l'enfant une activation plus ou moins importante de la fonction traductrice/interprétative, elle-même déterminée par la fonction porte-parole des parents.

Dans la même ligne d'idées, Jean Guillaumin a travaillé sur une prédisposition infantile à traiter l'équivocité sémantique, c'est-à-dire l'écart entre le registre de l'étrangeté et le registre consensuel. Cet auteur s'est tout d'abord interrogé sur la très grande communauté d'histoires qu'il a repérée dans l'analyse des futurs candidats analystes en ce qui concerne leur rapport précoce au langage. Il en a déduit l'hypothèse qu'il pourrait exister, chez les aspirants psychanalystes, une prédisposition infantile (dont il ne préjuge pas si elle est innée ou acquise) à privilégier l'investissement de « l'étrangeté » du rapport des mots et des choses dans l'écoute du langage maternel ou parental. Il désigne par « étrangeté » des mots « un phénomène d'équivocité sémantique résultant d'une sorte de condensation de différences à la fois perçues et irréprésentables, donc ineffectuables » (Guillaumin, 2000, p. 171). Il oppose ensuite « le travail d'appropriation identifiante et cognitive exercé par l'enfant, par différenciation et association assimilative, sur cet élément résistant, excitant et inquiétant qui *soutient et active le développement mental humain* » et « un langage consensuel, essentiel à la vie sociale et à la scolarité [...] qui fait au mieux l'économie, pour une situation donnée, des équivoques de registre » (*Id.*, p. 172).

Ce que postule en outre J. Guillaumin, c'est que la construction de la prédisposition précoce chez l'enfant à l'écoute analytique ultérieure est liée à son investissement libidinal élevé du rapport à l'étrangeté du signifiant verbal. Si J. Guillaumin étudie le lien entre un investissement privilégié de l'étrangeté du signifiant verbal dans l'enfance et la prédisposition à l'écoute analytique ultérieure, il ne le rapporte pas nécessairement à un contexte traumatique et n'en fait pas non plus une compétence universelle. Il décrit plutôt ce qui s'apparente à un talent particulier, à une aptitude à l'écoute, sans préjuger de son origine, innée ou acquise. Ceci me semble être une autre façon de définir ce que j'appelle « l'activation de la capacité de traduction ». Or, nous dit-il, une telle prédisposition peut aussi s'infléchir hors des voies analytiques, vers une érotisation narcissique du jeu entre les registres de langage, sous une forme esthétique littéraire ou poétique, par exemple. Il me semble que cette prédisposition peut aussi permettre le développement d'une capacité à l'écoute clinique telle qu'elle s'exerce dans l'approche clinique ou l'écoute thérapeutique dans les métiers de soignants

au sens large. Cette aptitude se développe-t-elle à l'issue d'un entraînement intensif dans l'enfance ? Ou bien est-ce un « don » à la naissance ? J. Guillaumin reste neutre sur cette question, mais décrit néanmoins le caractère résistant, excitant et inquiétant de ce qui met l'enfant au travail. C'est l'« étrangeté » du signifiant verbal qui est « inquiétante », ce qui évoque toutefois la notion d'un contexte traumatique.

Ce postulat va dans le sens des travaux de Janine Altounian, traductrice des *Œuvres complètes de Freud*, qui parle de « pulsion à traduire » et évoque de la façon suivante son parcours d'enfant de survivants du génocide arménien :

« L'instance d'un ailleurs désirable parce qu'étranger à l'univers familial ayant été destituée sous l'emprise de la terreur, les parents survivants ne peuvent introduire leur enfant au monde des autres ni à celui de leurs mots. Cette bipartition dans la perception de l'environnement constitue ainsi chez leur enfant un clivage où l'expérience de deux espaces culturels en mutuelle exclusion réclame de lui une mutuelle traduction pour que s'effectue en lui un quelconque travail de subjectivation. En écho à l'expression "condamné à investir" avec laquelle Piera Aulagnier désigne la nécessité, pour l'être humain, d'œuvrer constamment au travail psychique d'élaboration, on pourrait dire que l'enfant de survivants, "condamné à investir" qu'il est comme tout un chacun, est pour ce faire "condamné à traduire" » (Altounian, 2014, p. 73)¹.

J. Altounian attribue sa « pulsion à traduire » à sa condition d'enfant de survivants. Elle évoque en creux dans ce court extrait les ingrédients nécessaires pour que l'enfant accède de façon harmonieuse au langage et au monde extérieur : il faut un ailleurs désirable pour l'enfant, désirable parce qu'étranger à l'univers familial. C'est le caractère non familial, étranger de cet ailleurs que l'enfant va désirer. Mais on comprend qu'il faut d'abord que cet ailleurs soit désirable pour les parents, c'est-à-dire exempt de danger, pour qu'ils puissent y introduire leur enfant. Dans le cas contraire, nous dit-elle, l'enfant est clivé et donc condamné à traduire pour exister, pour survivre. La traduction serait ainsi une affaire de survie, en tout cas pour un enfant de survivants, ce qu'elle dit nommément un peu plus loin en parlant de « nouvelle langue de la survie » (*Id.*, p. 74) pour désigner la langue de la culture d'accueil. Elle poursuit en assimilant toute traduction à une entreprise de transitionnalisation. La traduction permettrait à l'enfant de développer un espace intermédiaire entre son monde intérieur et le monde extérieur, mais au prix d'un « reste intraduisible » (*Id.*, p. 77) auquel il doit consentir, qui représente ce qui doit rester refoulé pour que vie s'ensuive. J. Altounian montre bien là en quoi l'exil traumatique pourrait entraîner un développement plus important de cette capacité de traduction, ainsi que sa possible objectivation, du fait de l'importance du sentiment d'étrangeté vécu par l'enfant héritier d'une telle histoire et de la nécessité vitale pour lui de réduire l'écart entre les deux mondes qui l'habitent. On peut également penser que des conditions d'une telle violence pourraient

1. Dans cet extrait, J. Altounian cite Aulagnier, 1982.

faciliter, outre la prise de conscience de cette activité de traduction, une propension à l'auto-théorisation, puis à la théorisation tout court. C'est ce que suggère J. Altounian quand elle écrit à propos de Freud : « On a là affaire à un innovateur qui, héritier sans doute des nombreux exils de son ascendance persécutée, porte nécessairement dans son mode de penser et d'écrire, le modèle du dispositif d'un exil "agi" qu'il va créer » (Altounian, 2004, p. 33).

Pour ma part, je fais l'hypothèse qu'indépendamment du contexte dramatique de la survie, tout enfant doit développer une certaine capacité à traduire et que c'est ce qui lui permet de se socialiser harmonieusement et de développer son langage. Les travaux de Jean Laplanche m'ont confortée dans cette idée. Cet auteur décrit en effet ce qu'il nomme la situation anthropologique fondamentale, qui concerne tout être humain. Dans sa théorie de la séduction généralisée, il remet à l'ordre du jour la théorie freudienne de la séduction restreinte, abandonnée par Freud dès 1897, en en « détruisant la restriction au pathologique » (Laplanche, 1990, p. 128). Il montre comment cette théorie a été selon lui refoulée par Freud avant d'être disloquée pour devenir méconnaissable. Puis il fait la jonction avec la théorisation de Sándor Ferenczi (1932/2004) sur la confusion des langues entre les adultes et l'enfant conduisant au trauma. Il montre que si la situation originaire correspond bien à la confrontation de l'enfant en situation de prématuration au monde adulte, « il ne s'agit [...] pas d'une vague confusion des langues, comme le voulait Ferenczi, mais très précisément d'une inadéquation des langages, inadéquation de l'enfant à l'adulte, mais aussi et primordialement, inadéquation de l'adulte à l'objet-source qui l'agit lui-même » (Laplanche, 1990, p. 128-129). J. Laplanche réinterprète alors l'effet de l'après-coup comme une « réélaboration traductive » avec « intentionnalité sémiologique » car, dit-il, « l'être humain est et ne cesse pas d'être un être auto-traduisant et auto-théorisant » (*Id.*, p. 129). Il remet donc en cause la limitation de la théorie de la séduction aux seules situations psychopathologiques chez Freud tout comme chez Ferenczi et pose comme « situation anthropologique fondamentale » que l'enfant a à traduire « les messages énigmatiques » délivrés par les adultes, énigmatiques car chargés de significations sexuelles inconscientes. Il existe donc entre l'adulte et l'enfant une dissymétrie essentielle qui provoque ce que J. Laplanche appelle la situation de « séduction originaire », dont le ressort est l'énigme : « Ces messages énigmatiques suscitent un travail de maîtrise et de symbolisation difficile, voire impossible, qui laisse nécessairement derrière lui des restes inconscients, [...] ce que nous nommons les "objets-sources" de la pulsion », précise-t-il (*Id.*, p. 128). L'énigme, ressort de la séduction originaire, fondamentalement présente à l'aube de la vie humaine dans la relation de *l'infans* à l'adulte nourricier, serait donc pour l'auteur la source de l'activité « théorisante » de l'enfant. On voit bien là comment J. Laplanche, s'il reconnaît que la situation traumatique est bien la source de l'activité auto-traduisante et auto-théorisante de l'enfant, franchit un pas considérable en extrayant la

situation traumatique du champ de la psychopathologie : la situation originaire de séduction traumatique concerne tout être humain puisqu'elle est liée à la pré-maturation humaine à la naissance et à la dissymétrie d'équipement psychique entre l'adulte et le nourrisson.

Conclusion

Mon expérience clinique de médecin de PMI m'a amenée à postuler que tout enfant doit développer une certaine capacité de traduction pour intégrer harmonieusement les discours familial et social auxquels il est exposé. C'est à mon sens l'importance de l'écart entre ces discours qui suscite chez l'enfant une perception d'étrangeté et active cette capacité de traduction. Je ne crois donc pas qu'il s'agisse d'une aptitude singulière, mais plutôt d'une activation plus ou moins importante de cette capacité « anthropologique » de traduction, dépendant de l'environnement. Cette activation a nécessairement un coût psychique qui peut déborder les ressources de l'enfant et demande de ce fait la vigilance des professionnels.

Ainsi, après avoir montré comment les deux petites filles de la situation rapportée avaient pu traduire le discours d'aspect peu cohérent de leur mère en propos identifiants, je me suis interrogée sur la façon de conjuguer la nécessité d'un accompagnement respectueux des enfants et de leur famille avec l'impératif de protection des enfants contre la maltraitance. Ne s'agissait-il pas d'une situation traumatique pour les enfants ? Pouvions-nous la laisser perdurer ? Jusqu'où était-il légitime de soutenir la maman en acceptant d'exposer les enfants à la violence du discours maternel ? Sur quels arguments fallait-il sinon intervenir pour protéger les enfants ? J'ai mené le premier entretien « comme je le sentais », sans trop me poser de questions, inquiète pour la maman mais rassurée par le comportement des enfants. Si la deuxième consultation m'a confortée dans ma position initiale, elle m'a aussi donné beaucoup à réfléchir et m'a permis d'élaborer dans l'après-coup ce qui avait pu se jouer pour les enfants, pour la maman et pour moi. Les travaux de P. Aulagnier m'y ont beaucoup aidée. J'ai travaillé à mettre en évidence ce qui donnait à penser que cette mère respectait, malgré les apparences, les termes d'un contrat narcissique équilibré, tel que son auteure l'a théorisé. J'ai exposé ma conviction que les professionnels qui accompagnent les familles devaient eux aussi soutenir le travail de traduction des enfants afin que le contrat reste équilibré et qu'ils pouvaient réactiver pour cela une « capacité de traduction » forgée dans leur petite enfance. Les concepts de « violence primaire », de « violence secondaire », de « contrat narcissique » ont constitué une grille de lecture de la situation qui m'a permis de soutenir et de comprendre ma prise de position initiale. Reste la question du traumatisme. S'il est constitutif de la « situation anthropologique fondamentale », comme le soutient J. Laplanche, et qu'il constitue la source de l'activité théorisante de l'enfant, il n'en demeure pas moins qu'il peut dépasser les capacités de l'enfant à le gérer lorsqu'il subit

un effet de redoublement dans le réel. Ce sont ces situations que les professionnels doivent savoir distinguer et P. Aulagnier peut à nouveau apporter une grille de lecture efficace pour les repérer, me semble-t-il : quand le parent « porte-parole » ne fait pas son travail d'interprétation du monde social pour son enfant, quand il le cantonne à un monde familial clos, il exerce une violence déstructurante qui ne permet plus à l'enfant de développer une représentation d'un « autrui » à qui s'adresser. L'adresse à autrui nécessite en effet la mise en place préalable de ce que Françoise Hatchuel (2013, 2018) nomme « un interlocuteur interne », c'est-à-dire une « proto-représentation » d'autrui nécessaire pour qu'à mon sens émerge progressivement le besoin de traduire. Le processus de construction identitaire et l'avènement du sujet en tant que tel se trouvent donc ainsi fortement compromis. Il me semble que l'on peut travailler à repérer ces situations d'aliénation dans le discours parental, ce qui justifie alors l'intervention du groupe social par le rappel à la loi, pour rééquilibrer le contrat.

Je voudrais conclure cet article en rapportant une petite anecdote familiale qui me semble pouvoir résumer mon propos : avant de présenter une communication ayant abouti à cet article lors d'un colloque récent, j'ai fait lire le texte que j'avais préparé, avec la vignette clinique, à ma fille de vingt ans, pour en vérifier l'intelligibilité. Elle m'a alors renvoyé pour seul commentaire : « *comment sais-tu qu'elles traduisent ces petites filles ?* » Je lui ai répondu : « *je le sais, c'est tout* ». J'ai alors ressenti dans une vertigineuse mise en abîme l'activité de traduction de ma fille à mon égard, tentant de comprendre l'énigme que je lui présentais de mon questionnement sur ma propre activité de traduction à l'égard de ma mère, dont l'étrangeté du discours n'avait cessé de me pousser à investir tous azimuts les chemins autorisés d'un ailleurs, ceux de la médecine, de l'approche systémique, du travail analytique, de la démarche clinique de recherche en science de l'éducation, par exemple, pour tenter d'approcher une part toujours hors de portée de moi-même. Peut-être s'agit-il là de ce « reste intraduisible » dont parle J. Altounian, auquel tout humain doit consentir et qui constituerait la source de ma pulsion à chercher.

Éléments de bibliographie

- Altounian, J. (2004). Transfert au texte à traduire et rapport à la perte. *Che vuoi ?*, 21, 31-38.
- Altounian, J. (2014). L'intraduisible entre les échos chaleureux et meurtriers d'une même langue. *Cliniques méditerranéennes*, 90, 67-84.
- Aulagnier, P. (1975). *La violence de l'interprétation : du pictogramme à l'énoncé*. Paris : PUF.
- Aulagnier, P. (1982). Condamné à investir. *Nouvelle revue de psychanalyse*, 25, 309-330.
- Benhaïm, D. (2012). Nathalie Zaltzman, lectrice de Janine Altounian Trauma et traduction. *Cliniques méditerranéennes*, 86 (2), 141-154.

- Blanchard-Laville, C., Chaussecourte, P., Hatchuel, F. et Pechberty, B. (2005). Recherches cliniques d'orientation psychanalytique dans le champ de l'éducation et de la formation. *Revue française de pédagogie*, 151, 111-162.
- Ferenczi, S. (2004). *Confusion de langue entre les adultes et l'enfant ; suivi de Le rêve du nourrisson savant ; et d'extraits du « Journal clinique »*. Paris : Payot (Texte original publié en 1932.)
- Freud, S. (1981). *Totem et tabou*. Paris : Payot. (Texte original publié en 1913.)
- Guillaumin, J. (2000). Les enveloppes psychiques du psychanalyste. Dans D. Anzieu (dir.), *Les enveloppes psychiques* (p. 163-198). Paris : Dunod. (Texte original publié en 1987.)
- Hatchuel, F. (2013). Modalités d'écriture en situation de formation clinique. Élaborer le rapport à l'« interlocuteur interne ». *Cliopsy*, 10, 53-66.
- Hatchuel, F. (2018, à paraître). Rapport au savoir, virtualisation du monde et confusion des espaces : quelques repères théoriques et cliniques. Dans A. Kattar (dir.), *Grandir dans des environnements incertains*. Paris : L'Harmattan.
- Houzel, D. (2010). *Le concept d'enveloppe psychique*. Paris : In Press. (Texte original publié en 2005.)
- Kaës, R. (1995). Le préconscient traducteur. *Meta*, 40, 478-481.
- Laplanche, J. (1990). *Nouveaux fondements pour la psychanalyse*. Paris : PUF.

Evelyne Pivard-Boubakri

Équipe « Savoir, rapport au savoir et processus de transmission »

CREF

Université Paris – Nanterre

Pour citer ce texte :

Pivard-Boubakri, É. (2018). Traduire, un enjeu vital pour l'enfant. La socialisation à l'épreuve de la traduction. *Cliopsy*, 19, 25-36.